

1. Identification

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit

Tectum Murs en toile

Autres noms

Tectum Murs en toile

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue

Plafond acoustique et panneaux muraux.

Méthode d'application

Voir la fiche technique.
(www.armstrongplafonds.ca/tectum)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise

Armstrong World Industries (www.armstrongplafonds.ca)
2500 Columbia Ave.
Lancaster, PA 17603
Au Canada :
255 Montpellier Blvd.
Saint-Laurent, Québec
Canada N4N 2G3

Secours

N° de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

(800) 255-3924 (ChemTel)

Service à la clientèle : Armstrong World Industries, Inc.

(877) 276-7876 (courriel :
techline@armstrongceilings.com)

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Irrit. cutanée 2;H315

Provoque une irritation cutanée.

Sens. cutanée 1;H317

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Carc. 1A;H350

Peut causer le cancer.

Poussière combustible

Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air.

Remarque : La classification des risques concerne la poussière du produit et ne s'applique pas au produit expédié. Prendre les précautions nécessaires lors de la découpe ou du ponçage du produit pour éviter tout contact avec la poussière.

2.2. Éléments d'étiquetage



Danger

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H350 Peut causer le cancer.

Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air.

[Prévention] :

P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Interdiction de fumer.

P240 Mettre à la terre / lier le conteneur et l'équipement de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection / des lunettes de sécurité / un protecteur facial.

[Réponse] :

P301+310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+313 EN CAS D'EXPOSITION OU DE PRÉOCCUPATION : Obtenir un avis médical / des soins médicaux.

P321 Traitement spécifique (voir les informations sur cette étiquette).

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir un avis médical / des soins médicaux.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+378 En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur mentionné dans la section 5 de la FDS.

[Stockage] :

P405 Garder sous clé.

[Élimination] :

P501 Éliminer le contenu / conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens des réglementations locales et fédérales pertinentes sur les substances dangereuses.

Désignations des ingrédients/chimiques	Poids %	Classification du SGH	Remarques
Fibre de bois Numéro CAS : NA	25 - 50	Poussière combustible Carc. 1A; H350 (sous forme de poussière de bois)	[1]
Oxyde de magnésium Numéro CAS : 0001309-48-4	10 - 25	Non classé	[1][2]
Silicate de sodium Numéro CAS : 0001344-09-8	10 - 25	Irrit. cutanée 2;H315 Lésions oculaires 1;H318 STOT SE 3;H335	[1][4]

Sulfate de magnésium Numéro CAS : 0007487-88-9	5 - 10	Sens. cutanée 1;H317	[1]
Carbonate de calcium Numéro CAS : 0000471-34-1	5 - 10	Non classé	[1][2]
Toile en polyester Numéro CAS : 25038-59-9	5 – 10 %	Non classé	
Fibre minérale Numéro CAS : NA	0 – 5 %	Non classé	
Silice cristalline - Quartz Numéro CAS : 0014808-60-7	<0,1 %	Tox. aiguë 4;H332 STOT RE 2;H373 Carc. 1A;H350	[1][2]

Conformément au paragraphe (i) de l'alinéa 1910.1200, l'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition sont des secrets industriels qui ne sont pas rendus publics.

[1] Substance présentant un danger pour la santé ou l'environnement.

[2] Substance pour laquelle il existe une limite d'exposition professionnelle.

[3] Substance PBT ou vPvB.

[4] Substance dangereuse non présente dans les panneaux Tectum finis.

*L'énoncé complet des phrases figure à la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si le patient est inconscient, le placer en position latérale de sécurité et obtenir des soins médicaux immédiats. Ne rien administrer par voie orale.

Yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et obtenir des soins médicaux.

Peau

Laver à l'eau et au savon.

Aperçu

EFFETS D'UNE SUREXPOSITION :

PEAU : Peut provoquer une irritation cutanée.

YEUX : Peut provoquer une irritation oculaire en cas de contact. Porter des lunettes de sécurité lors de la découpe pour éviter tout contact avec la poussière.

INGESTION : N'est pas une voie d'exposition habituelle. En cas d'ingestion, obtenir immédiatement un avis médical.

INHALATION : Les brouillards peuvent causer des brûlures des voies respiratoires, une pneumonie chimique et un œdème pulmonaire. Risque de cancer possible. Contient un ingrédient pouvant provoquer le cancer selon des données provenant d'études sur des animaux (voir les sections 3 et 15 pour chaque ingrédient). Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Voir la section 2 pour plus de détails.

5. Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Agent extincteur

Eau, poudre chimique et autres agents prévus pour combattre les feux de bois (feu de type A). Utiliser un agent extincteur prévu pour combattre les feux de type A.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition dangereuse : Le monoxyde de carbone, le cyanure d'hydrogène et d'autres produits de la combustion du bois.

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Interdiction de fumer.

Mettre à la terre / lier le conteneur et l'équipement de réception.

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant.

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

5.3. Conseil aux pompiers

Évacuer la zone et appeler le service d'incendie. Si possible, isoler le feu en enlevant d'autres matériaux combustibles. Si le feu est peu important, utiliser un tuyau d'incendie ou un extincteur prévu pour combattre les feux de type A. Si possible, endiguer et recueillir l'eau utilisée pour combattre les incendies. Les pompiers doivent porter un équipement de protection normal (tenue de feu complète) et un appareil respiratoire autonome à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir la section 8).

6.2. Précautions environnementales

Ne pas laisser les déversements pénétrer dans les voies d'écoulement ou les voies d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer les déversements avec un balai ou un aspirateur. Éviter toute procédure entraînant la dispersion des poussières dans l'air s'il existe un risque d'inflammation. Respecter les réglementations locales, provinciales et fédérales en matière d'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

7.1. Précautions de manipulation sécuritaire

Manipuler les conteneurs avec soin pour éviter les dommages et les déversements.

Éviter la formation de poussière lors de la manipulation du produit pour réduire le risque d'explosion de poussières.

Prévoir une ventilation pour limiter l'exposition à la poussière.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

7.2. Conditions de stockage sécuritaire, en tenant compte des incompatibilités éventuelles

Tenir le produit à l'écart des sources dépassant la limite d'auto-inflammation.

Matériaux incompatibles : Tenir à l'écart des températures élevées et des oxydants forts, tels que l'acide nitrique concentré, l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène et le chlore.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Pas de données disponibles.

8. Contrôles d'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition			
N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000471-34-1	Carbonate de calcium	OSHA	TWA 10 mg/m3 (total) TWA 5 mg/m3 (resp)
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	TWA 10 mg/m3 (total) TWA 5 mg/m3 (resp)
0001309-48-4	Oxyde de magnésium	OSHA	TWA 15 mg/m3
		ACGIH	TWA : 3 mg/m3 (poussières/vapeurs respirables) 10 mg/m3 (vapeurs inhalables) STEL : 10 mg/m3 (vapeurs inhalables)
		NIOSH	Aucune limite d'exposition recommandée établie
0001344-09-8	Silicate de sodium	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
0007487-88-9	Sulfate de magnésium	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
0014808-60-7	Silice cristalline - Quartz	OSHA	PEL 50 µg/m3
		ACGIH	TWA : 0,025 mg/m3 A1, 1
		NIOSH	0,05 mg/m3 TWA (respirable)
NA	Poussière de bois (réglementée sous PNSA)	OSHA	TWA : 15 mg/m3; 5 mg/m3 (respirable)
		ACGIH	VLE : 1 mg/m3
		NIOSH	Aucune limite établie
NA	Fibre de laine minérale	OSHA	TWA : 15 mg/m3 (total); 5 mg/m3 (respirable)
		ACGIH	VLE : 1 f/cc
		NIOSH	TWA : 5 mg/m3 (total); 3 mg/m3 (respirable)

Les limites d'exposition pour les poussières nuisibles (particules non spécifiées ailleurs - PNSA) sont : PEL OSHA : 15 mg/m3 (50 mppcf*) TWA, 5 mg/m3 (fraction respirable). La poussière de bois est réglementée par l'OSHA sous PNAS.

8.2. Contrôles d'exposition

Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués.

Yeux

Port de lunettes de sécurité recommandé

Peau

Port de gants protecteurs recommandé.

Contrôles d'ingénierie

Prévoir une ventilation adéquate. Dans la mesure du possible, une ventilation adéquate doit être assurée par le biais d'une aspiration localisée et d'un dispositif d'extraction généralisé efficace. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations

des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Blanc cassé solide
Odeur	Légère à aucune.
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	Non disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible
Vitesse d'évaporation (éther = 1)	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosivité supérieures/inférieures	Limite d'explosivité inférieure : Non disponible Limite d'explosivité supérieure : Non disponible
Tension de vapeur (Pa)	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité	Non disponible
Solubilité dans l'eau	Non disponible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation	Généralement 230-315°C (450-600 °F)
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité (cSt)	Non mesuré
Densité relative	16-26 lb/pi3

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Les températures élevées et les incendies

10.5. Matériaux incompatibles

Tenir à l'écart des températures élevées et des oxydants forts, tels que l'acide nitrique concentré, l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène et le chlore.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le monoxyde de carbone, le cyanure d'hydrogène et d'autres produits de la combustion du bois.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral LD50, mg/kg	Peau LD50, mg/kg	Inhalation vapeur LC50, mg/L/4h	Inhalation poussières / brouillard LC50, mg/L/4h	Inhalation gaz LC50, ppm
Poussière de bois	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Oxyde de magnésium - (1309-48-4)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Silicate de sodium - (1344-09-8)	3 400,00, Rat - Catégorie : 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Sulfate de magnésium - (7487-88-9)	Pas de données disponibles	>2 000,00, Rat - Catégorie : 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Fibre de laine minérale	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Carbonate de calcium - (471-34-1)	6 450,00, Rat - Catégorie : NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Silice cristalline - Quartz - (14808-60-7)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000471-34-1	Carbonate de calcium	OSHA	Cancérogène réglementé : non
		NTP	Connu : non; présumé : non
		CIRC	Groupe 1 : non; Groupe 2a : non; Groupe 2 b : non; Groupe 3 : non; Groupe 4 : non;
0001309-48-4	Oxyde de magnésium	OSHA	Cancérogène réglementé : non
		NTP	Connu : non; présumé : non
		CIRC	Groupe 1 : non; Groupe 2a : non; Groupe 2 b : non; Groupe 3 : non; Groupe 4 : non;

0001344-09-8	Silicate de sodium	OSHA	Cancérogène réglementé : non
		NTP	Connu : non; présumé : non
		CIRC	Groupe 1 : non; Groupe 2a : non; Groupe 2 b : non; Groupe 3 : non; Groupe 4 : non;
0007487-88-9	Sulfate de magnésium	OSHA	Cancérogène réglementé : non
		NTP	Connu : non; présumé : non
		CIRC	Groupe 1 : non; Groupe 2a : non; Groupe 2 b : non; Groupe 3 : non; Groupe 4 : non;
0014808-60-7	Silice cristalline - Quartz	OSHA	Cancérogène réglementé : non
		NTP	Connu : oui; présumé : non
		CIRC	Groupe 1 : oui; Groupe 2a : non; Groupe 2 b : non; Groupe 3 : non; Groupe 4 : non;
NA	Poussière de bois	OSHA	Cancérogène réglementé : non
		NTP	Connu : oui; présumé : non
		CIRC	Groupe 1 : oui; Groupe 2a : non; Groupe 2 b : non; Groupe 3 : non; Groupe 4 : non;
NA	Fibre de laine minérale	OSHA	Cancérogène réglementé : non
		NTP	Connu : non; présumé : non
		CIRC	Groupe 1 : non; Groupe 2a : non; Groupe 2 b : non; Groupe 3 : oui (non classé)

L'inhalation de poussière contenant de la silice cristalline peut contribuer aux maladies pulmonaires préexistantes comme l'asthme et les affections pulmonaires associées au tabagisme.

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité aiguë (orale)	---	Non applicable
Toxicité aiguë - cutanée	---	Non applicable
Toxicité aiguë (inhalation)	---	Non applicable
Corrosion/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésions/irritations oculaires graves	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	1	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	1A	Peut causer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Voir la section 3 pour obtenir des données spécifiques sur la composition chimique.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 h LC50 poisson, mg/l	48 h EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Poussière de bois	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Fibre de laine minérale	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Oxyde de magnésium - (1309-48-4)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Silicate de sodium - (1344-09-8)	301,00, Lepomis macrochirus	216.00, Daphnia magna	Non disponible
Sulfate de magnésium - (7487-88-9)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Carbonate de calcium - (471-34-1)	56 000,00, Gambusia affinis	Non disponible	Non disponible
Silice cristalline - Quartz - (14808-60-7)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets nuisibles

Pas de données disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	DOT (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT : Non applicable	IMDG : Non applicable Sous-classe : Non applicable	Classe pneumatique : Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
IMDG	Polluant marin : non;		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Pas d'autres informations		

15. Informations réglementaires

Aperçu de la réglementation	La section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.
Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA)	Tous les ingrédients de ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou sont exemptés.
Dangers de niveau II selon l'EPA (É-U)	Feu : oui

Libération soudaine de pression : non
Réactif : non
Immédiat (aigu) : oui
Différé (chronique) : oui

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux :

À notre connaissance, ce produit ne contient aucun produit chimique à des niveaux exigeant qu'ils figurent ici au titre de cette loi.

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques :

À notre connaissance, ce produit ne contient aucun produit chimique à des niveaux exigeant qu'ils figurent ici au titre de cette loi.

Proposition 65 - Substances carcinogènes (>0,1 %) :

Poussière de bois
Silice cristalline - Quartz

16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique 18/08/2017

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous déclinons toute responsabilité quant aux effets nocifs pouvant découler de l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et sécurité.

Avis de non-responsabilité : Les informations fournies aux présentes visent à guider toute personne qui manipule ou utilise ce produit. La manipulation de matériaux, quels qu'ils soient, exige l'utilisation de pratiques de travail sécuritaires. Il est important que l'utilisateur final détermine l'adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document